

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion Commission du 26 Mars 2019

Président M. MALLET

Présents : MM. GIROUD-GARAMPON, MONTMAYEUR, BERT, EL GHARBI

COURRIERS

Délégué Mr HUGOT Daniel et DURAND Nicolas
Observateur : Mr BRIOUA Mourad

Clubs : Noyarey et Touvet Terrasse

Club de Domarin : une réunion de concertation sera prochainement organisée avec le club de La Tour Saint Clair

RECIDIVE CLUBS

Le tableau à jour au PV numéro 429 est sur le site.

Les clubs ont reçu l'information sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

BONUS-MALUS

Le bonus-malus seniors est à jour au PV numéro 430 sur le site du District de l'Isère Football

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Listes non reçues

Agnin; Ascol; Belledonne Grésivaudan; Bizannes; Bouchage; Bourg d'Oisans; Cheyssieu; Les Avenières; Noyarey; Quatre Montagnes; Ruy Montceau; Saint Cassien; Saint Maurice l'Exil; Susville; Thodure; Turcs Verpillère; UOP; Vallée Bleue; Virieu; Vourey

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.